

Représentations linguistiques au Niger : convergences et divergences entre hommes et femmes

Fabrice ROUILLER
Université de Lausanne

1. Introduction

Les études dites « genre » jouissent d'une attention particulièrement soutenue. Ce phénomène s'inscrit dans une attitude générale qui vise, avant tout, la prise en considération des « (...) processus sexués qui structurent l'ensemble de l'organisation sociale »¹. Une approche « genre » fait d'ailleurs partie intégrante de l'enquête sociolinguistique dans laquelle l'une des principales variables de contrôle repose sur le sexe des répondants.² Dans le contexte social nigérien, les rôles joués par les hommes et les femmes sont bien spécifiques à chaque sexe même si quelques femmes sont actuellement appelées à partager le pouvoir dans la sphère publique au même titre que les hommes. Des activités visant à augmenter la participation des femmes dans la vie publique sont maintenant courantes : milieux associatifs de femmes, intégration des femmes dans des programmes nationaux et internationaux d'aide au développement³...), mais, en général, leurs rôles sont souvent liés à l'espace familial, à la vie de quartier, au marché. Face à cette situation, on peut formuler l'hypothèse qu'elles ne manifestent pas les mêmes besoins linguistiques que les hommes et que, par conséquent, leurs représentations linguistiques doivent être dissemblables eu égard à leur cadre de vie, leur statut, leur niveau d'éducation, etc.

Cette approche « genre » sera mise en relation avec le rôle de transmission évoqué par Labov (in SINGY 1998 :35) qui concerne l'attitude générale des femmes visant à adopter des formes jugées prestigieuses en anglais américain. En matière de politique linguistique, elles jouent un rôle très important vu la relation particulière qu'elles tissent avec leurs enfants avant leur scolarisation et dans l'assise de ceux-ci dans une langue première. Pour ce qui est du Niger et des données disponibles, on ne peut véritablement parler d'une attitude visant la recherche de formes plus correctes ou prestigieuses de la part des femmes, les langues nigériennes étudiées jouissant d'un faible prestige par rapport au français langue officielle. Mais peut-on voir une

1 <http://www.unil.ch/liege/etudesgenre/index.html>

2 Voir à ce propos l'état des lieux de la question par SINGY (1998).

3 <http://www.enda.sn> et <http://www.famafrique.org>

préférence exprimée par les femmes par rapport au français, langue pouvant être considérée plus prestigieuse par la promotion sociale qui lui est liée ? Voit-on une propension à considérer l'une des deux langues véhiculaires, sachant que la transmission d'un instrument de communication commun et large peut faciliter l'insertion sociale des enfants et ainsi leur survie ? Divers linguistes africains, notamment ADEGJIBA, proposent l'accès de certaines langues véhiculaires au rang de langues officielles afin de permettre une alphabétisation des masses, avec le concours, *sine qua non*, des éducatrices. Les femmes nigériennes manifestent-elles à cet égard une attitude visant à accueillir favorablement des langues locales qui puissent prendre certaines fonctions dévolues, pour l'heure et pour ce qui est du Niger, au français ?

2. Rôles linguistiques des femmes

Il a été constaté par DUMESTRE (1994) au Mali, pays voisin du Niger, qu'hommes et femmes s'opposent très sensiblement dans leurs représentations linguistiques. Il semble qu'à la campagne les femmes déclarent beaucoup moins parler le bambara que les hommes mais que dès qu'on les rencontre en ville, elles adoptent une attitude qualifiée de pragmatique, c'est-à-dire qu'elles sont plus enclines à considérer et à valoriser l'usage de la langue majoritaire locale, non plus vue comme une langue véhiculaire, stigmatisée, mais comme une langue « neutre », érigée en norme. Ne parlent-t-elles pas de « bambara standard » non seulement parce qu'il a été standardisé mais aussi parce qu'une de ses variétés, le bambara de Bamako, est perçue comme la référence linguistique nationale malienne ? Dans le même ouvrage, CANUT relève que l'accès au français passe inévitablement par la maîtrise du bambara. Ainsi, dans le contexte malien, si les femmes se l'approprient et qu'elles le transmettent à leurs enfants, ces derniers multiplient leurs chances d'acquérir le français, car, en suivant LABOV, il semble qu'une amélioration sociale, dont la langue est un facteur, a des chances de se faire d'une génération à l'autre, dans le meilleur des cas.

En outre, SCHUELE (1969) a souligné le rôle moteur des femmes villageoises du centre du Valais (Suisse romande) dans la généralisation de l'usage de la langue de référence et normée, le français, au début du XIX^{ème} siècle. Elle sont vues comme les principales responsables de la « mort des "patois" » au rôle considérable dans la diffusion d'une langue commune satisfaisant autant les besoins langagiers immédiats et grégaires que les nécessités d'ouverture vers un espace linguistique plus vaste. En effet, ces villageoises ont souvent servi dans des familles bourgeoises

citadines où elles se sont francisées avant d'adopter leur rôle d'épouses et de mères en français. Toutes proportions gardées, le Valais d'il y a un siècle présentait des traits comparables au contexte socio-économique nigérien actuel : vie traditionnelle en contact avec un monde en changement, exode rural vers les villes et à l'étranger, analphabétisme plus marqué parmi les femmes, moyens de (télé)communication limités...

Ces deux situations parallèles à la réalité nigérienne présentent ainsi les femmes comme les éléments-moteurs possibles de changements linguistiques au Niger.

3. Les répondants et répondantes

Le tableau ci-dessous donne la répartition des témoins en fonction de leur langue première et de leur sexe :

		hausa	s-z	fulfulde	kanuri	tamajaq	total
hommes	N=	887	473	715	186	556	2817
	%	31.4	16.8	25.3	6.6	19.7	100
femmes	N=	504	296	410	200	294	1704
	%	29.6	17.4	24.1	11.7	17.3	100
total	N=	1391	769	1125	386	850	4521
	%	30.8	17.0	24.9	8.5	18.8	100

Répartition des répondants selon la L1 déclarée et le sexe

Pour des raisons liées au contexte socioculturel nigérien dans lequel la distinction des rôles féminins et masculins est très marquée, les femmes sont sous-représentées : elles composent 38% de l'échantillon contre 62% d'hommes. Des informatrices n'ont pas toujours été disponibles en raison de leurs obligations familiales ; en outre, l'absence des époux en « exode » économique, ou aux champs, ne leur a pas permis de participer à l'enquête sans son autorisation expresse. D'autre part, un nombre plus important d'enquêteurs masculins a pu être recruté, et ceux-ci n'ont pas forcément toujours été autorisés, ni ne se sont risqués, à entrer en contact avec des informatrices nigériennes dans le cadre d'un entretien direct. Enfin, d'après SOW (in SINGY 1998), la parole de la femme peut être moins valorisée que celle de l'homme – du moins parmi les Peuls, locuteurs du fulfulde –, on peut supposer que ce préjugé, socialement partagé, ne doit pas être sans influence sur le crédit négatif que peuvent attribuer des enquêteurs masculins à des informatrices potentielles. Ces dernières peuvent d'ailleurs elles-mêmes n'accorder qu'une faible valeur à leur propre parole, ceci les amenant à renoncer à participer à une enquête.

4. Des Nigériennes bilingues

Le multilinguisme est un trait fort chez les répondants : près de 80% ont déclaré parler au moins une deuxième langue : 82% chez les hommes (2338 sur 2840) et 72% chez les femmes (1221 sur 1706). Plus de femmes que d'hommes se déclarent uniquement monolingues ou bilingues, mais on relève ensuite une tendance plus masculine à parler plus de deux langues. Le multilinguisme est donc un fait plus masculin que féminin, certainement par le fait que les femmes occupent un espace social moins large à l'extérieur de la maison, au marché spécialement.

		hommes	femmes	total
unilingues	N=	506	486	992
	%	17.8%	28.5%	21.8%
		hommes	femmes	total
bilingues	N=	1191	799	1990
	%	50.9%	65.4%	55.9%
trilingues	N=	761	311	1072
	%	32.5%	25.5%	30.1%
quadrilingues	N=	282	85	367
	%	12.1%	7.0%	10.3%
5 langues	N=	92	16	108
	%	3.9%	1.3%	3.0%
6 langues	N=	12	10	22
	%	0.5%	0.8%	0.6%
total	N=	2338	1221	3559

Taux d'unilingues et de multilingues en fonction du sexe des répondants

Un des agents favorisant le multilinguisme au Niger pourrait, à nos yeux, résider dans les couples dont les partenaires n'ont pas la même langue première et qui forment ainsi un foyer potentiellement bilingue. Cependant, ce facteur ne vaut que pour une petite partie des hommes mariés (environ 10% : 65 hausaphones sur 641, 27 songhay-zarmaphones sur 304, 47 fulfuldephones sur 600, 39 tamajaquophones sur 389). Les locuteurs du kanuri font cependant exception en affichant une concordance linguistique de couple de 76% (94 individus sur 123). On note chez eux une propension à épouser des femmes hausaphones, près de 20% (23 sur 123), ce taux indicatif étant à prendre avec toutes les précautions requises vu le faible effectif de cette strate. Sur les 2065 hommes mariés interrogés, 544, soit 26%, ont déclaré avoir une seconde épouse, conformément aux latitudes offertes par la culture musulmane. Parmi ces bigames, on ne relèvera qu'un taux de concordance linguistique se situant autour de 80% cette fois-ci, les

quantités étant trop faibles pour pouvoir aller plus avant dans l'exploitation de ces données.¹ A l'instar des hommes, la majorité des femmes interrogées épousent quelqu'un dont elles partagent la langue. Le taux de concordance linguistique n'est cependant pas aussi homogène que parmi les hommes : si les locutrices du fulfulde et du tamajaq affichent un taux supérieur à 90%, parmi les locutrices du kanuri et du songhay-zarma, 20% déclarent avoir un époux parlant une langue différente. Quant aux femmes hausaphones, elles ne sont plus que 77% à déclarer parler la même langue que leur époux. En résumé, on retiendra que les hommes kanuriphones concernant leur première épouse, ainsi que les femmes hausaphones, représentent les membres de la plupart des foyers nigériens potentiellement bilingues, en n'oubliant pas que la tendance dégagée ici s'appuie sur des données numériquement limitées.

Afin de compléter ce qui précède, il convient de souligner que seulement 9% des individus interrogés (397 personnes sur 4569) ont déclaré avoir des parents dont les langues respectives étaient différentes. Ce taux concorde d'ailleurs avec le taux général dégagé quant aux couples nigériens présentant une composition linguistique asymétrique. Sur ces 397 individus, 138 disent avoir adopté la langue de leur père, 109 celle de leur mère et 150 disent parler les deux langues, ce qui laisse entrevoir une légère propension vers un bilinguisme familial.

5. Les femmes et l'école

La scolarisation constitue un facteur important dans le multilinguisme au Niger par l'imposition du français comme langue d'enseignement d'une part, et, d'autre part, par le brassage de populations aux L1 différentes qu'elle entraîne. En effet, 93% des répondants scolarisés déclarent parler au moins une langue seconde, contre 73% chez les non-scolarisés. On constate ici un écart de dix points entre les hommes et les femmes, ces dernières étant moins scolarisées. Parmi toutes les personnes interrogées, près de la moitié des femmes ont déclaré n'avoir suivi aucune forme d'enseignement contre un peu moins de 30% des hommes. Les femmes sont aussi beaucoup moins nombreuses à fréquenter les écoles dites « coraniques » leur permettant d'accéder à une forme de langue écrite, en l'occurrence l'arabe (30% contre 50% chez les hommes).

Concernant l'école dite « traditionnelle », c'est-à-dire en français et aux programmes

¹ Par souci de complétude, on mentionnera que la majorité des 98 répondants trigames (uniquement parmi les hausaphones, les songhay-zarmaphones et les fulfuldephones) prennent généralement une troisième épouse dont ils partagent la langue.

d'inspiration fortement occidentale, l'écart est moins criant entre hommes et femmes : 74% disent ne jamais l'avoir fréquentée, contre 71% d'hommes. Cependant, l'écart est beaucoup plus faible parmi les songhay-zarmaphones : hommes et femmes déclarent, dans une même proportion, maîtriser la langue officielle certainement parce qu'ils vivent dans, ou près de, la capitale où une partie importante des activités se déroule en français. En outre, la proximité géographique de la capitale les rend aussi plus facilement scolarisables. Enfin, les songhay-zarmaphones, les deux sexes réunis, manifestent une attitude assez particulière vis-à-vis non seulement de la langue officielle mais surtout de la langue de l'ancien occupant français dont la stratégie a résidé dans la recherche de leur appui pour administrer le territoire militaire, puis la colonie française qu'était le Niger.

6. Langues parlées par les femmes

Dans l'échantillon total, 62% des répondants ont déclaré parler le hausa comme langue seconde et 38% le songhay-zarma. Dans leur maîtrise déclarée de ces deux langues véhiculaires, les femmes se différencient des hommes de manière très nette. En effet, beaucoup plus de femmes hausaphones que d'hommes déclarent parler le songhay-zarma (71%/ 51%), à l'instar des femmes kanuriphones (66%/ 31%, particulièrement parmi celles vivant à Niamey). En revanche, les femmes songhay-zarmaphones sont légèrement moins nombreuses que leurs homologues masculins à déclarer parler le hausa (73%/ 76%). En outre, concernant les trois autres langues nigériennes – même si elles sont fortement minoritaires – les femmes sont le plus souvent moins nombreuses que les hommes à déclarer les parler.

	pratique déclarée du français	hommes	femmes
hausa	45% N=371/ 829	49% N=281/ 574	35% N=90/ 255
songhay-zarma	54% N=281/ 517	56% N=199/ 353	52% N=85/ 164
fulfulde	11% N=124/ 1083	14% N=96/ 697	7% N=28/ 386
kanuri	46% N=158/ 341	51% N=85/ 168	46% N=79/ 173
tamajaq	20% N=154/ 769	25% N=133/ 528	9% N=21/ 241
moyenne	31% N=1088/ 3539	34% N=794/ 2320	25% N=303/ 1219

Pratique déclarée du français en fonction de la L1 déclarée et du sexe

Quant au français, 31% déclarent le maîtriser, mais ce taux considéré par rapport au sexe des répondants varie fortement. En effet, les femmes sont systématiquement moins nombreuses à affirmer parler la langue officielle. Cet écart est plus manifeste chez les tamajaquophones (25%/ 9%) et les hausaphones (49%/ 35%), alors que dans les autres communautés l'écart entre hommes et femmes se situe entre 6 et 7 points. Si parmi les kanuriphones on observe une certaine égalité dans des régions comme Diffa (plus de 30%) et Zinder (environ 25%), dans la capitale, le songhay-zarma est plus parlé par les femmes, alors que la langue officielle l'est plus par les hommes (80%/ 60%).

En famille, la langue première de chacun et chacune est systématiquement la plus pratiquée. On relève cependant que 35% de kanuriphones, et plus particulièrement de femmes kanuriphones (45%), déclarent parler aussi le hausa en famille. Celui-ci est également utilisé par une part non négligeable de tamajaquophones (près de 20%) en milieu familial et à nouveau un peu plus par les femmes. En outre, les femmes hausaphones sont un peu plus nombreuses que les hommes à déclarer y parler aussi le songhay-zarma. Par contre, parmi les songhay-zarmaphones, aucune différence ne se dessine entre hommes et femmes. Il semble donc que les foyers nigériens, par la pratique d'une L2 plus affirmée chez les femmes, peuvent évoluer vers un bilinguisme « hausa-autre langue », l'autre langue représentant le plus souvent la L1 des répondants mais aussi la deuxième langue véhiculaire.

Les relations amicales se tissent la plupart du temps dans la langue première de chaque personne interrogée. Cependant, le français est aussi utilisé (sauf parmi les deux minorités nomades) mais plutôt par les hommes, ce qui correspond aux résultats liés à la pratique déclarée du français où un écart manifeste oppose hommes et femmes. Avec les amis toujours, les femmes se montrent plus ouvertes que les hommes, surtout parmi les hausaphones et kanuriphones dans leur pratique du songhay-zarma et, aussi, pour les dernières, du hausa. Enfin, le marché est véritablement le siège des deux langues véhiculaires où près de 30% des femmes hausas s'avouent plus portées à parler le songhay-zarma que leurs homologues masculins (19%) dans leurs transactions commerciales. Les locutrices du kanuri manifestent également leur plus grande ouverture au songhay-zarma. Ces femmes semblent ainsi faire preuve d'une plus grande capacité d'adaptation à leur espace socio-économique. A l'inverse, si 32% de songhay-zarmaphones parlent aussi le hausa au marché, ce sont les hommes qui déclarent le faire plus volontiers (37%/ 25%). Au

marché encore, les rares fois où le français est parlé, ce sont les hommes qui le font de manière plus sensible, sauf à nouveau parmi les fulfuldephones et tamajaquophones qui semblent ne pas en avoir besoin du tout.

7. Représentations linguistiques

Les indicateurs retenus dans le but de cerner les représentations linguistiques des Nigériens et Nigériennes consistaient à inviter les répondants à mettre en relation des choix de langues avec des domaines de la vie au Niger comme l'enseignement, le discours des autorités politiques, les débats du parlement, les verdicts prononcés en justice, l'administration, l'état civil, les médias, mais aussi la prière, ainsi que d'envisager un choix plus absolu et complètement libre.

7.1. Domaines où les langues s'écrivent

7.1.1. Langues dans l'enseignement

Le premier indicateur choisi demandait aux enquêtés de désigner les langues de leur choix dans l'école nigérienne que peuvent fréquenter leurs enfants. Le lien entre éducation et enseignement semble fort, ce qui pousse bon nombre de femmes, selon leurs dires, à associer le français à la modernité, au savoir, à l'émancipation par l'écriture et par l'ouverture au monde. Cette assertion est particulièrement vraie pour les femmes hausaphones et kanuriphones qui se révèlent plus enclines que leurs homologues masculins à choisir le français (chez les hausaphones : 56%/ 38%, chez les kanuriphones : 54%/ 47%). Les songhay-zarmaphones affichent un taux de 64%, indépendamment de leur sexe, alors qu'au sein des minorités nomades, les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes à choisir la langue officielle (écart de 4 points chez les fulfuldephones pour un taux moyen de 34% et de 7 points chez les tamajaquophones pour un taux moyen de 36%). Par contre, les attitudes féminines envers l'arabe sont assez identiques à celles des hommes, sauf chez les femmes fulfuldephones et kanuriphones qui sont moins favorables à la langue religieuse.

Face à ces deux langues non-subsahariennes, les répondants n'ont pas écarté toute valeur éducative à leur propre idiome. Il s'avère cependant que la confiance en sa propre langue se révèle plus masculine parmi les hausaphones (68%/ 42%) et songhay-zarmaphones (43%/ 29%), les

premières se tournant, on l'a vu, de préférence vers le français et les secondes se différenciant des hommes uniquement face à leur langue propre, contrairement à leurs représentations liées à la valeur éducative qu'elles octroient tant au français qu'à l'arabe. Si les minorités nomades s'accordent quant au crédit donné à leur propre langue, les femmes kanuriphones affichent 7 points de plus que les hommes. Face aux deux langues majoritaires, les locuteurs du hausa et du songhay-zarma acceptent plus volontiers que les femmes l'autre langue véhiculaire à l'école, alors que les minorités nomades ne leur donnent que peu de poids, pendant que les femmes kanuriphones accueillent un peu plus franchement le hausa.

L'hypothèse selon laquelle les femmes, et corollairement les mères, sont généralement les transmettrices d'agents d'ascension sociale, se voit ainsi ébranlée par certaines Nigériennes, mais on peut se demander ici pourquoi certaines se démarquent de leurs consœurs avec lesquelles elle partage le rôle d'éducatrices. Il semble en fait que les attentes envers l'école ne sont de loin pas (ou plus ?) toutes associées à l'apprentissage de la langue française qui ne permet plus d'obtenir, quasi automatiquement, un emploi rémunéré dans la fonction publique, ceci particulièrement parmi les femmes à tradition nomade qui sont les moins nombreuses à avoir déclaré parler le français et à avoir fréquenté l'école. En outre, il semble qu'une part importante de femmes se montre moins ouverte à un enseignement donné dans l'une des deux langues véhiculaires.

Pour l'administration nigérienne, les femmes semblent plus enclines que les hommes à choisir leur langue propre (écarts de 6 à 10 points). Les locutrices du fulfulde ne s'opposent cependant pas aux hommes sur ce point, ni en ce qui concerne le choix du français, faiblement exprimé, à l'instar des kanuriphones, alors que la langue officielle est souhaitée de manière plus nette parmi les locuteurs du hausa, du songhay-zarma et du tamajaq. Le hausa est retenu par les locuteurs du songhay-zarma, du fulfulde et du tamajaq alors que, parmi les kanuriphones, ce sont encore ses locutrices qui lui accordent une meilleure place. Les attitudes face au songhay-zarma comme langue administrative laissent entrevoir une acceptation légèrement plus marquée chez les femmes.

7.1.2. Langues de l'état civil

L'indicateur liant langues et documents d'état civil (acte de naissance et carte d'identité) est hautement instructif puisqu'il renvoie aux traces écrites de la relation instaurée entre les citoyennes et citoyens et l'Etat. Bien que les documents officiels soient rédigés, pour l'heure,

uniquement en français, celui-ci n'a pratiquement jamais récolté la majorité des réponses car la langue propre de chacune et chacun est presque systématiquement préférée. Les femmes hausaphones se révèlent les moins attachées à leur langue par rapport à toutes les autres qui souhaitent une utilisation écrite de leur langue de manière plus sensible que les hommes. Ces mêmes femmes hausaphones sont aussi les plus nombreuses de tous les répondants à donner la première place au français. Face à la langue officielle écrite, les kanuriphones des deux sexes sont à égalité alors que les femmes songhay-zarmaphones et les deux communautés traditionnellement nomades affichent une acceptation plus timide de celle-ci. Si l'on se réfère au poids accordé aux deux langues véhiculaires pour les documents officiels, on peut mentionner que 28% des locutrices du kanuri pourraient accepter une carte d'identité rédigée en hausa contre seulement 9% des hommes. Pour les membres tant masculins que féminins des deux autres communautés minoritaires, le choix des deux langues véhiculaires permettant de transcrire leur identité se révèle exceptionnel.

7.2. Domaines où les langues s'utilisent oralement

7.2.1. Langues des institutions de la République

On relève une relative homogénéité dans les réponses quant au discours d'une autorité nationale ou régionale : chacune et chacun privilégie avant tout sa propre langue, cette tendance étant un petit peu plus marquée chez les femmes. Cependant, les femmes kanuriphones se démarquent des hommes en acceptant plus favorablement le hausa lors d'un discours politique (44%/ 28%), alors que dans les autres communautés, plus d'hommes que de femmes accepteraient un discours tenu dans la langue véhiculaire de l'est. Concernant le français, les hommes sont légèrement plus nombreux à vouloir l'entendre de la bouche d'un dirigeant sauf chez les kanuriphones où les femmes se révèlent plus « francophiles », même si la langue officielle n'a récolté globalement que très peu de voix.

Au parlement national¹, on relève la même tendance de chacun et de chacune à privilégier sa langue sans grandes différences entre les sexes. Cependant, les locutrices du songhay-zarma et

1 D'une anecdote des enquêtes, on retiendra qu'une habitante de la ville de Diffa, à l'extrême est du pays et locutrice native du kanuri, ne pouvait imaginer que l'on puisse utiliser une autre langue que le songhay-zarma au parlement national, du moment que celui-ci siège à Niamey, « la capitale en pays songhay-zarma ». Les choix de langues exprimés ici sont ainsi à considérer avec une très grande précaution, une partie des répondants pourrait n'avoir pu envisager le lien entre les fonctions de leur parlement et les langues à y utiliser.

du kanuri semblent plus enclines que les autres à accepter le hausa au parlement (plus de 40%). Les femmes kanuriphones acceptent aussi plus volontiers que les hommes le songhay-zarma (47%/ 29%), comme les femmes hausa le font pour cette même langue (27%/ 17%). On relève donc ici une attitude féminine plus ouverte vis-à-vis de la langue de l'autre, surtout les langues véhiculaires, tout en préservant, dans le même temps, sa langue propre.

Pour les affaires relevant de la justice, les femmes souhaitent l'utilisation de leur langue de manière un peu plus soutenue que les hommes. Elles sont bien moins multilingues qu'eux, on l'a vu, le souci d'être entendues par les instances de la justice dans une langue qu'elles comprennent est donc plus fort chez elles. Cependant, les locutrices du kanuri et du songhay-zarma sont à nouveau plus favorables au hausa, comme les femmes hausaphones le sont au songhay-zarma. Quant au français, on constate un léger décalage : moins de femmes l'envisagent, sauf chez les kanuriphones où l'on relève une égalité, même si globalement la langue officielle n'a rencontré qu'un nombre limité de voix.

7.2.2. Langues des médias audiovisuels

Actuellement, la télévision nigérienne offre les nouvelles dans chacune des langues nationales selon un calendrier et une cadence bien définis. Selon MALLAM GARBA (1996), la télévision publique accorde dix-huit heures d'antenne aux deux langues véhiculaires et une présence qualifiée de « symbolique » aux autres langues. On peut y voir des saynètes, des comédies de situation locales, quelques publicités pour des produits de base, en hausa surtout, (poudre à laver, savonnettes, riz...), ainsi que le journal télévisé en langues nationales et en français¹. La radio offre une plus grande palette d'émissions en langues nationales, en raison, peut-être, d'une plus forte présence de radios privées. Il s'agit du médium principal au Niger, l'achat d'un poste représentant une dépense pouvant être assumée par les foyers nigériens, même si des villages éloignés des centres urbains ne sont pas encore couverts par les ondes radiophoniques.

Les choix de langues exprimés quant à la radio et la télévision sont clairs : chacun et chacune privilégient sa langue à plus de 85%, le besoin de comprendre les messages

1 Au moment des enquêtes, une télévision privée gratuite, diffusée dans la capitale, existait mais elle ne faisait pas de places aux langues locales puisqu'elle reprenait uniquement des programmes diffusés sur un bouquet payant, d'origine occidentale. Il semble qu'actuellement (mars 2003), ce médium accorde aussi une place aux langues nationales.

radiophoniques et télévisés étant ainsi immédiatement satisfait. Les femmes manifestent cependant un attachement légèrement plus fort pour leur langue propre. Elles sont par contre moins enclines à accueillir favorablement la langue officielle dans les médias. Ce constat est étonnant ici car elles sont généralement plus nombreuses à l'avoir choisie, à l'école notamment. Il semble donc que le français reste un moyen pratique que leurs enfants se doivent d'acquérir pour leur promotion sociale mais qu'il ne constitue pas un véritable instrument de communication national. Les éducatrices semblent donc vouloir offrir une certaine ouverture à leurs enfants mais souhaitent aussi que leur environnement reste véritablement « nigérien », ce qui leur permet de rester en contact avec lui puisque, on l'a vu, elles sont moins nombreuses à déclarer pratiquer le français.

Les locutrices du hausa sont plus nombreuses que les hommes à accepter des programmes en songhay-zarma dans les médias, alors que les femmes songhay-zarmaphones se montrent moins ouvertes que leurs confrères vis-à-vis du hausa. Parmi les minorités, les femmes kanuriphones se montrent, encore une fois, les plus ouvertes envers le hausa et, dans une bien plus faible mesure, envers le songhay-zarma. Les femmes fulfuldephones manifestent une plus faible ouverture que les hommes aux deux langues majoritaires comme le font les locutrices du tamajaq envers le hausa.

7.2.3. Les langues pour prier

Parmi les langues souhaitées pour la prière, on relève, ici encore, que chacun considère son propre idiome tout à fait adapté. On soulignera que les locutrices du tamajaq s'affichent plus fidèles à leur langue que les hommes. Les deux langues dominantes sont, dans les faits, souvent utilisées pour les prêches mais elles ne reçoivent un accueil, d'ailleurs timide, que de la part des kanuriphones et des tamajaquophones, de manière un peu plus marquée chez les hommes.

Les répondants ont aussi été appelés à déterminer les langues qu'ils écartent de manière catégorique pour prier. Des réponses obtenues il se dégage que pratiquement personne ne rejette sa langue et qu'ici se dégage une parfaite homogénéité entre hommes et femmes. Les hommes refusent un peu plus manifestement le français que les femmes (écarts de 5 à 7 points) sauf parmi les tamajaquophones où ce sont les femmes qui y sont plus enclines. Les locuteurs du hausa manifestent une plus nette tendance à repousser le songhay-zarma que les locutrices (38%/28%) ; par contre, ce sont les locutrices du songhay-zarma qui rejettent de manière plus soutenue

le hausa (20%/ 11%). Si parmi les kanuriphones et tamajaquophones aucune aversion n'est exprimée, les femmes fulfuldephones expriment un rejet plus marqué du hausa (26%/ 20%). Les femmes kanuriphones s'avèrent ici les plus pragmatiques puisqu'elles sont parmi les plus nombreuses (58%) à prétendre ne pas pouvoir prier dans une langue qu'elles ne connaissent pas. Quant aux hausaphones, ce sont les seuls à exprimer de manière nette, et surtout chez les hommes, leur rejet du fulfulde (37%/ 25%), du kanuri (25%/ 17%) et du tamajaq (23%/ 14%). Si le rejet des trois langues nationales minoritaires est plus discret parmi les songhay-zarmaphones, il faut relever ici que ce sont les femmes qui y sont plus portées.

8. Désirs linguistiques absolus

Jusqu'ici, les désirs des répondants ont été mis en relation avec les fonctionnalités des langues. Par ailleurs, les répondants ont été confrontés à un désir plus absolu, détaché de tout contexte, par une série de trois questions groupées sous l'étiquette « technique de la pilule » (MOREAU 1990) : mis devant une aphasie imaginaire soudaine, les informateurs et informatrices ont dû choisir une première langue dont l'usage aurait été rendu possible par l'ingestion d'un comprimé magique. La même question a ensuite été reformulée à deux reprises pour permettre le choix d'une deuxième puis d'une troisième langue.

Globalement, les répondants affichent un réel désir de retrouver leur langue première. Cet attachement se révèle d'ailleurs sensiblement plus fort parmi les femmes (écarts par rapport aux taux communautaire : 15 points chez les songhay-zarmaphones, 8 points chez les kanuriphones et les tamajaquophones et 5 points chez les hausaphones et les fulfuldephones). L'arabe est, dans les cinq communautés, la langue qui reçoit le plus de voix après la langue première de chaque intéressé, alors que le choix du français en première position est très faible (5% des réponses). Ce refuge dans la langue religieuse est cependant plus marqué chez les hommes.

Au niveau de la deuxième pilule, la langue que les répondants souhaiteraient parler est de manière générale le hausa à hauteur de 30% ; ce résultat est fortement lié au fait qu'il est la L1 de la majorité de l'échantillon mais aussi parce qu'il est véhiculaire dans une grande partie des régions où l'enquête a eu lieu. Il est suivi de l'arabe, du français et enfin du songhay-zarma. Le choix de la langue religieuse est à nouveau plutôt formulé par les hommes. Les femmes expriment un choix plus fort pour le hausa mais moins marqué pour l'arabe et le français. Le troisième choix met à nouveau en compétition ces quatre idiomes mais dans un ordre de

préférence déclarée un peu différent. Cette fois-ci, le français obtient la première position (26%), suivi du hausa, du songhay-zarma et de l'arabe. Le choix du français s'avère un peu plus masculin même si les femmes l'ayant choisi dépassent toujours 20%. Le refuge dans la langue religieuse est cette fois-ci formulé plutôt par les femmes, surtout chez les hausaphones et les tamajaquophones.

9. Conclusion

La distinction entre langue orale et langue écrite va de pair avec la scolarisation et la capacité à lire et à écrire. Ainsi, la tradition écrite dont bénéficie le français semble jouer en sa faveur dans des domaines où langue et écriture sont intimement liés. Cependant, les femmes qui y ont le moins accès – les locutrices du fulfulde et du tamajaq – sont les plus enclines à le rejeter, à l'école notamment. Par contre, le choix des langues pour l'administration permet de constater une volonté plus féminine de pouvoir fonctionner au sein des appareils de l'Etat où le français n'est pas forcément le plus adapté. Enfin, les documents d'état civil sont surtout voulus en français, spécialement par les locutrices du hausa, les plus nombreuses du pays.

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à comprendre le français, leur attachement plus marqué pour leur langue première paraît donc lié à leur désir de comprendre et de pouvoir jouer leur rôle dans les institutions de la République. Par contre, elles sont moins nombreuses à accorder du crédit à leur langue en matière scolaire où le français est plus souhaité. Ce dernier ne semble cependant pas acquérir de caractère indispensable dans la vie publique au Niger, dans les médias notamment. Ce souhait-rejet exprimé par les femmes n'est rien d'autre que l'expression d'une forme d'insécurité linguistique mais aussi d'un véritable « handicap » social en raison de leur « carences » linguistiques.

On relève que les locutrices du kanuri envisagent l'utilisation écrite du hausa à l'état civil et accordent une place légèrement meilleure au songhay-zarma que les hommes. Leur attitude, qui se retrouve d'ailleurs dans les domaines plus oraux, n'est pas uniquement l'évocation d'un désir mais plutôt l'expression d'une réalité assumée puisqu'elles sont les plus nombreuses à déclarer parler le hausa, mais aussi, parmi celles qui vivent dans la capitale, le songhay-zarma.

L'attitude des locutrices du hausa permet aussi de remettre en question le mythe des hausaphones strictement unilingues car elles ne sont pas forcément les moins enclines à accepter une L2, notamment le songhay-zarma au Parlement national, mais aussi dans les médias. Mais

l'avenir des trois langues minoritaires, malgré le très fort attachement manifesté par leurs locuteurs et locutrices natifs, se voit compromis par le plus faible taux de femmes déclarant les pratiquer comme langues secondes ; leurs enfants ayant ainsi moins de chances d'y être ouverts. D'ailleurs, certainement par souci de préserver leur patrimoine, mais peut-être aussi à cause de leur mode de vie particulier, les femmes à tradition nomade sont moins ouvertes que les autres aux deux langues véhiculaires, dans leurs usages oraux.

Références

- ADEGBIJA, Efurosibina, 1994, *Language Attitudes in Sub-Saharan Africa, A Sociolinguistic Overview*, Multilingual Matters, Clevedon.
- DUMESTRE, Gérard, avec la collaboration de CANUT, Cécile, et al., 1994, *Stratégies communicatives au Mali langues régionales, bambara, français*, Institut d'Etudes Créoles et Francophones, CNRS-Université de Provence, Didier Erudition.
- LABOV, William, 1998, « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp. 25-35.
- MALLAM GARBA, Maman, 1996, « Problème d'aménagement des langues minoritaires en Afrique le cas du kanuri au Niger », in *Questions de glottopolitique, France, Afrique, Monde méditerranéen*. Université de Rouen, pp. 29-38.
- MOREAU, Marie-Louise, 1990, « Des pilules et des langues. Le volet subjectif d'une situation de multilinguisme » in *Des langues et des villes*, Didier diffusion, Paris, pp. 407-420.
- SCHUELE, Rose-Claire, 1969, « Comment meurt un patois », in *Actes du Colloque de dialectologie franco-provençale*, IX, Neuchâtel, Genève, pp. 23-27.
- SINGY, Pascal, 1998, « Sociolinguistique, gender studies : l'insécurité linguistique en question », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp. 9-22.
- SOW A., Salamatou, 1998, « Haala debbo "parole de femme". Place de la femme et représentation de son discours dans la société peule », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp. 119-135.